IV

AVOIR TUÉ PÈRE ET MÈRE

Encore une fable qui court partout, et plus tenace encore peut-être que les autres, du fait que l'objet en est plus délicat et qu'il reste, en partie, enveloppé dans le secret de la conscience.

On n'en essaiera pas moins ici de faire, le départ entre la légende et la vérité.

« C'est un dicton dans le pays, lisons-nous dans la *Promenade au monastère de la Trappe,* qu'il faut avoir tué père et mère pour se faire Trappiste (1). » La Trappe ne serait donc qu'un ramassis de malheureux venus pour purger leur crime et cacher leur malheur et leur honte au fond du cloître.

La légende a pris naissance de bonne heure ; et rien d'étonnant à cela, si l'on se rappelle que Rancé, réformant son abbaye de la Trappe pour y entrer lui-même et y faire une pénitence rigoureuse, faisait figure de grand pécheur.

Cette première impression, le grand réformateur vint, en quelque sorte, la confirmer lui-même par le récit de quelques conversions retentissantes qu'il livra au public dans ses *Relations de la vie et de la mort de quelques religieux de l'abbaye de la Trappe.*

Tout le monde connaît, au moins en gros, l'histoire de Dom Muce. Chateaubriand n'a pas manqué de la rapporter dans sa *Vie de Rancé* (2).

Après une jeunesse débauchée, Dom Muce avait embrassé la profession des armes ; et il était entré « dans les troupes de Grenadiers, que tout le monde sait être les plus déterminés entre ceux qui font le métier de la guerre ; il y eut charge, et eut en même temps toutes les méchantes qualités qu'un homme de cette profession est capable d'avoir. Il était cruel, impitoyable, audacieux, violent, intrépide blasphémateur, emporté (3). »

Cependant, un beau jour, « accablé du poids d'une vie qui n'était qu'une chaîne d'actions toutes plus détestables les unes que les autres, il lui vint une lueur d'un bien qu'il ne connaissait point encore, il résolut de changer d'état. » Il entra alors chez les Bénédictins, où il fit profession et devint prêtre. Mais il ne tarda pas à trouver trop pesant le joug de la religion, quitta son monastère, apostasia et passa dans les rangs des Ottomans.

Si loin qu'il eût fui la face de Dieu, le remords

ne laissait pas de le tourmenter. Il entendit un jour parler de la Trappe et de ses austérités ; et « comme les trois passions qui l'avaient dominé davantage étaient l'impudicité, la débauche du vin et les excès de la parole ; il crut qu'il viendrait à bout de ces trois ennemis... par l'abstinence, par la retraite et par le silence. »

Il court à la Trappe. L'abbé de Rancé l'y reçoit comme l'enfant prodigue ; et bientôt on pouvait dire de lui qu'il avait dépouillé « cette férocité de tigre et de lion qui lui était si naturelle », pour se revêtir de « la simplicité de l'agneau et de la colombe ».

Après une pénitence rigoureuse, il mourut en saint au bout d'un an, enlevé qu'il fut par une fluxion de poitrine. Notre converti, on le voit, n'est pas ménagé ; mais c'est pour mieux montrer les effets de la grâce divine (4).

C'est encore Dom Abraham, curé du diocèse de Boulogne qui, par une vie déréglée, s'attira d'abord les censures de son évêque. Incorrigible, il fut chassé du diocèse ; et, après bien des vicissitudes, ne trouva de refuge qu'à la Trappe, où il fit pénitence et mourut saintement (5).

A côté de cela, ce sont des conversions de grands seigneurs quittant tout à coup richesses, honneurs et gloire, pour aller s'enfouir au désert de la Trappe. C'est le comte de Santena, gentilhomme piémontais

qui dit adieu au métier des armes et devient l'humble frère Palémon sous le froc de Trappiste. Mais on se demande pourquoi le *Ménologe cistercien* lui décerne le titre de « grand pécheur » (6), alors que les *Relations* disent seulement que, dans le métier des armes, il fut tel que tous ceux qui s'engagent dans cette profession : « le plaisir, la gloire et l'ambition furent ses idoles (7). »

C'est aussi le chevalier d'Albergotti, de l'une des plus illustres familles de Florence. Lieutenant à quatorze ans, colonel et major à vingt et un, il est converti par la lecture de la *Relation de la vie et de la mort du comte de Santena*, trouvée dans un coin de sa chambre au cours d'une campagne — ce qui montre (en passant) le succès qu'eurent les *Relations* de Rancé ; — et qui mourut en saint à la Trappe, à vingt-sept ans, sous le nom de frère Achille (8).

Tels sont les *grands scélérats* mentionnés dans les *Relations*. Mais il en est un qui les surpasse tous, mort quelque six ans après Rancé, et dont la vie fut retracée par une main anonyme, avec force détails, et ajoutée aux *Relations*. Il s'agit du grand prévôt de Touraine, Jean Picault de Ligré.

Dès l'enfance il se montra capricieux, bizarre, emporté ; et « partout il donna des marques de sa férocité naissante. » Voilà qui promet. Type du mauvais sujet, il n'était pas de jour que sa mère

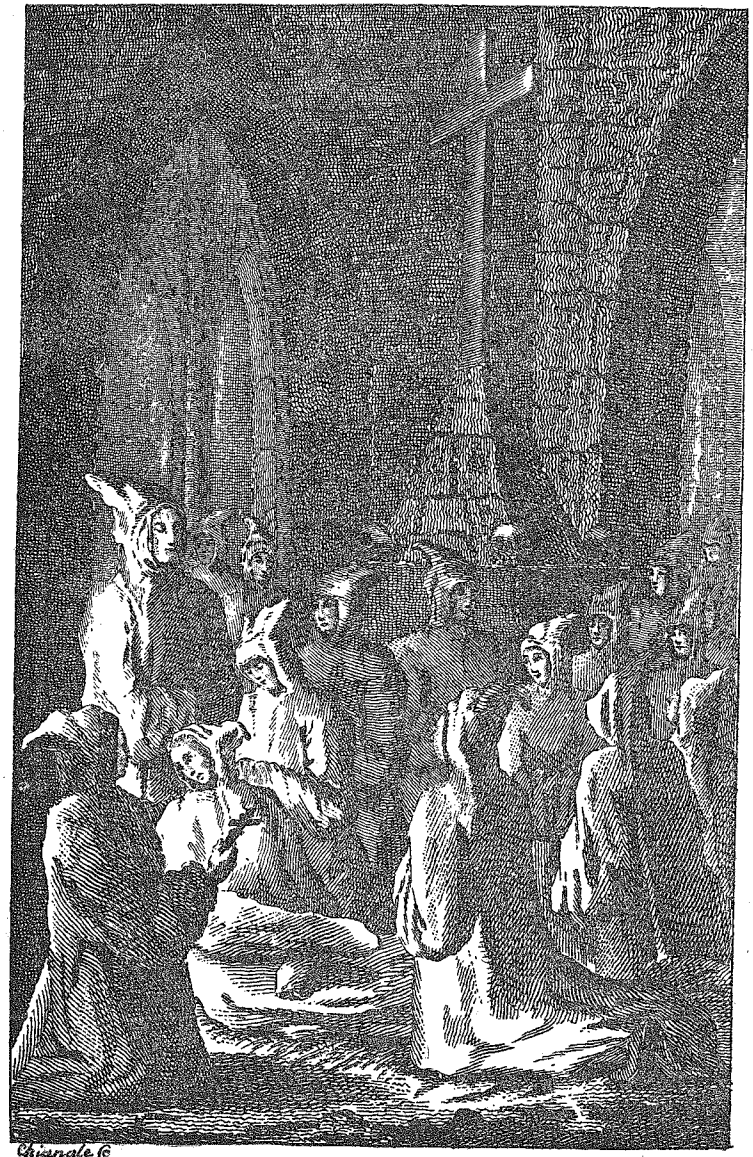

SCÈNE D'AGONIE A LA TRAPPE DE LA VALSAINTE

n'apprît sur son compte quelque nouveau méfait. « Votre fils, venait-on lui dire, a flétri l'honneur d'une personne attachée à votre service ; votre fils, jaloux des bonnes qualités de son frère... le menace de lui ôter la vie ; votre fils étudiant à Orléans, s'est battu dans la salle d'armes contre les plus apparents de la ville ; il est en fuite, on a décrété contre lui, il faut purger le décret. »

Cependant à trente ans il obtint la charge de prévôt provincial de Touraine. On pouvait croire qu'il allait enfin s'assagir. Tout au contraire cet emploi « devint pour ce furieux, pendant près de dix ans, une funeste et continuelle occasion de satisfaire tout à la fois et presque impunément, sa cupidité, son injustice, son ivrognerie, sa lubricité, sa vengeance, en un mot de porter sa dépravation jusqu'à l'excès. »

Et c'est toute une série d'aventures invraisemblables qui nous sont contées par le menu : coups et blessures, blasphèmes et « actions si honteuses que la pudeur oblige de les taire. »

Un jour il est blessé dans une rixe. A la suite de quoi il est traîné devant les juges, qui le déclarent « avare, injuste, violent », et le renvoient « couvert de honte et d'infamie ».

Par ailleurs c'est un incroyable casse-cou. Entre autres extravagances, on raconte qu'il passa un jour « à cheval sur la muraille qui sépare la Loire

d'avec les fossés de la ville de Tours, et qui n'étant large que d'environ deux pieds, est fort usée dans sa longueur ».

Je ne sais quelle aventure — j'en passe, et des meilleures — le fait mettre en prison pour trois ans. Il en sort avec ordre de vendre ses charges. « Ainsi réduit à l'extrémité, dépouillé de ses biens par une suite de mauvaises affaires, haï de ses parents, jugé indigne d'exercer plus longtemps des emplois où l'on est chargé d'assurer le repos public, contraint par arrêt de s'en défaire,... notre prévôt déposé, sans argent, sans emploi, sans vertu, est réduit à rechercher les gens de sa sorte, s'attache à des vagabonds, et comme eux il trafique des diamants, des montres, des peintures, etc. »

Sa mère en ressent les derniers traits de la douleur, et, nouvelle Monique, ne cesse de prier Dieu pour la conversion de son fils.

Après des nouvelles aventures, des amis s'entremettent pour trouver à notre homme un emploi en Amérique et l'aider ainsi à refaire sa vie. Mais, entre temps, le malheureux se rend encore coupable de plusieurs vols qui viennent traverser ce beau projet.

Tout semble perdu. C'est le moment que Dieu choisit pour toucher le cœur du coupable. Il veut réformer sa vie. On lui conseille la Trappe ; et aussitôt il « part de la ville de Tours seul, à pied,

pendant un dégel, sans prendre congé de personne, et fait environ trente-cinq lieues de chemin à travers les boues, les pluies, les torrents, les pierres, les haies et les fossés pour se rendre à la Trappe », où il arrive après huit jours de voyage.

Quelle ne fut pas la surprise des moines « de voir un homme de taille énorme, d'une physionomie affreuse, d'un regard farouche, d'un visage long, étroit, creusé en arc, d'un air qui désignait d'abord tout ce qu'il portait dans l'âme ? Habits délabrés, mouillés, déchirés, crottés jusqu'aux épaules, les jambes écorchées et les pieds ensanglantés. Quel objet affreux ! ».

L'histoire tient du vaudeville ; et l'auteur de la Relation ne nous fait grâce d'aucun détail. Bref notre bandit se fait Trappiste, et sous le nom de frère Moïse devient un parfait religieux. Dieu l'orne bientôt de grâces extraordinaires : « autrefois agité, il est à présent tranquille ; déchiré de ses passions, il n'en ressent plus les atteintes » ; et trois ans après sa profession il est emporté en quelques jours par la maladie (9).

L'histoire est un peu longue ; mais elle ne laisse pas d'être très édifiante.

Après cela on comprend que dans le monde, où l'on est toujours enclin à généraliser, la réputation de la Trappe fut bientôt faite.

Cette réputation fut encore vulgarisée, en même

temps qu'orchestrée, vers 1770, par l'*Encyclopédie*, où parmi tant d'autres perles restées célèbres, on lit celle-ci à l'article de la Trappe : « C'est là que se retirent ceux qui ont commis quelques crimes secrets dont les remords les poursuivent, ceux qui sont tourmentés de vapeurs mélancoliques et religieuses, ceux qui ont oublié que Dieu est le plus miséricordieux des pères et qui ne voient en lui que le plus cruel des tyrans, ceux qui réduisent à rien les souffrances, la mort et la passion de Jésus-Christ et qui ne voient la religion que du côté effrayant et terrible. C'est de là que partent des cris, et là que sont pratiquées des austérités qui abrègent la vie et qui font injure à la divinité. »

Il eût été bien étonnant qu'avec un tel patronage la légende ne se répandît pas partout. On en retrouve un écho dans les *Pèlerinages de Suisse* de Louis Veuillot, sur les lèvres du protestant Bridel : « Les uns y sont conduits (à la Trappe et à la Valsainte) par le remords de quelque grand crime... D'autres, victimes d'une passion sans espoir, ou d'un chagrin violent... (10) ».

Rancé lui-même, sans y prendre garde, contribua à l'accréditer, au moins dans le petit monde de ceux qui suivaient de près les querelles sans nombre que suscita de tous côtés le célèbre réformateur.

On connaît celle qui a trait à la question des humiliations pratiquées à la Trappe. Dans une lon-

gue lettre — disons plutôt un traité — adressée à l'abbé commendataire de Hautefontaine, M. le Roy, en réponse à des observations que celui-ci lui avait faites à ce sujet, l'abbé de Rancé va jusqu'à dire ceci : « Pour les congrégations monastiques, ce sont des troupes de criminels et de pénitents publics ». Voilà-t-il pas notre légende nettement formulée ? Et par l'abbé de la Trappe lui-même. Mais entendons bien ce qu'il dit ici : Il oppose les moines aux communautés ecclésiastiques qui « sont des assemblées de personnes, qui n'ayant jamais rompu le sacré sceau de l'alliance sainte qu'ils ont contractée avec Jésus-Christ... se conservent dans sa charité et son amour, en gardant cette innocence première qu'ils n'ont jamais violée (11). »

C'est un peu, si l'on veut, la même opposition que les anciens mettaient entre les *nutriti* (nourris, élevés, instruits à l'ombre du cloître), et les *conversi* (convertis, c'est-à-dire ceux qui ont tourné le dos au monde, où ils s'étaient d'abord engagés) ; en remarquant bien que cette conversion n'implique pas nécessairement de grands crimes à racheter.

La suite de la lettre montre bien que, dans la pensée de Rancé, l'image de ces « troupes de criminels » n'est là qu'une pieuse fiction ; à peu près comme Notre Seigneur en prenant chair s'est fait pécheur pour racheter le monde. Voici en effet ce qu'on lit plus loin : « Le cloître est une prison qui

fait des coupables, aussi bien de ceux qui ont conservé l'innocence, que de ceux qui l'ont perdue (12). » Voilà qui est clair. Mais allez dire à des gens pressés de replacer la phrase dans le contexte ! « Il faut se défier, dit Fustel de Coulanges, de ces lignes qu'on cite isolément et qui se répètent de livre en livre (13). » Ce qui reste, c'est que Rancé lui-même a dit que « les moines sont des troupe de criminels ». Et l'on ajoute, avec des sous-entendus, qu'il était bien placé pour le savoir.

La chose d'ailleurs n'est pas nouvelle ; et déjà saint Bernard allait jusqu'à dire à ses moines de Clairvaux, dans un sermon pour la fête de la dédicace : « Connaissez-vous plus beau sujet d'admiration ? Voici des hommes qui jusqu'ici pouvaient à peine se tenir durant deux jours éloignés de la luxure, de l'ivresse, des excès de table, des débauches, de l'impudicité et des autres vices semblables, et maintenant ils s'en tiennent éloignés pendant des années, que dis-je ? pendant leur vie tout entière (14). »

Rien d'étonnant à ce que l'on ait généralisé ; d'autant plus que l'aspect des grandes austérités et des pénitences rigoureuses appelle l'idée d'une vie de crimes à se faire pardonner. Sans compter que toute une littérature d'un aloi douteux s'est emparée de la légende pour dramatiser encore.

En réalité, de tout temps, les monastères ont

ouvert leurs portes aux grands pécheurs repentants. Pas plus à la Trappe qu'à Cîteaux ou à Cluny. Mais il est de fait que les grands pécheurs ont aussi, de tout temps, cherché la vie la plus austère pour y faire pénitence. Et où mieux qu'à la Trappe pouvaient-ils trouver ce qu'ils cherchaient ?

Pour finir, on pourrait citer le mot de l'auteur anonyme de la *Promenade au monastère de la Trappe* : « Parmi les mille et mille contes auxquels donne naissance le mystère dans lequel s'enveloppent les Trappistes, on ne manque pas de dire qu'il y a parmi eux de grands criminels et des personnages de marque que des raisons d'état ont forcés à s'ensevelir dans la retraite ; le fait est qu'on n'en sait rien (15). » Voilà qui est bien dit.

Ce que l'on sait, c'est que de tout temps, à Cîteaux comme ailleurs, et à la Trappe aussi, l'immense majorité des communautés a été constituée, et l'est encore aujourd'hui, par des âmes innocentes attirées par le désir d'une retraite stricte et d'une perfection plus grande.

« Par là enfin, dit l'abbé Bremond à la fin de son *Abbé Tempête,* s'évanouit le préjugé stupide, mais tenace, qui voit dans la Trappe une sorte d'hôtel-prison pour les invalides du crime... Le grand chemin de la Trappe, et le plus battu, c'est l'innocence. C'est parmi les jeunes gens qu'elle fait ses conquêtes les plus ordinaires et les plus chères (16). »

NOTES

1. *Promenade au monastère de la Trappe,* p. 28-29.

2. CHATEAUBRIAND, *Vie de Rancé,* liv. II (édit. Milan, 1844, p. 176-177).

3. Paroles imprudentes dans lesquelles la profession des Grenadiers vit une atteinte à son honneur. L'un d'entre eux, sous le nom de guerre de Saint-Amand, adressa en 1690 à l'abbé de Rancé une protestation, qui a pour titre : *L'apologie de la profession des armes dans les troupes du roy, vengée par un Grenadier des Invalides, contre un déserteur qui, s'estant enrollé à la Trappe, a accusé cette profession, dans les Grenadiers, d'estre coupable de tous les crimes qu'il y avoit commis et de n'avoir ni connoissance ni crainte de Dieu.* Voir TOURNOUER, *Bibliographie et Iconographie de la Trappe.* Documents manuscrits, n° 581 ; p. 144.

4. *Relations de la vie et de la mort de quelques religieux de la Trappe.* Edit. Paris, 1716, t. II, p. 108-149.

5. *Relations de la vie et de la mort de quelques religieux de la Trappe.* Edit. Paris, 1716, t. IV, p. 62-103.

6. *Ménologe cistercien*, 9 novembre.

7. *Relations de la vie et de la mort de quelques religieux de la Trappe*. Edit. Paris, 1716, t. III, p. 69-122.

8. *Relations de la vie et de la mort de quelques religieux de la Trappe*. Edit. Paris, 1716, t. IV, p. 110-125.

9. *Relations de la vie et de la mort de quelques religieux de la Trappe*. Edit. Paris, 1718, t. V, p. 82-204.

10. VEUILLOT, *Pèlerinages de Suisse*, Tours, 1859, p. 129 et ss.

11. *Lettre d'un abbé régulier sur le sujet des humiliations*, Paris, 1677 ; p. 210.

12. *Lettre d'un abbé régulier sur le sujet des humiliations*, Paris, 1677, p. 215.

13. FUSTEL DE COULANGES, *Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France*, t. I, p. 127.

14. S. BERNARD, *in dedicatione Ecclesiæ, Sermo I*, n° 2 ; dans *Pat. Lat.*, t. CLXXXIII, col. 519 B.

15. *Promenade au monastère de la Trappe* (1822), p. 20.

16. BREMOND, *L'Abbé Tempête*, p. 244-245.

V

LES EMPLACEMENTS MALSAINS

Jusqu'ici on a parlé des légendes les plus célèbres qui courent sur la Trappe et qui sont dans toutes les bouches.

En voici une maintenant qui est moins connue du grand public : c'est celle que l'on peut appeler la légende des emplacements malsains, d'après laquelle les Trappistes, à la suite des Cisterciens, auraient comme règle de choisir à dessein des emplacements malsains, des lieux bas et marécageux, pour y établir leurs monastères.

Si aux trois premières de ces légendes les gens informés ne prêtent guère créance ; cette dernière par contre est chère aux érudits. On la trouve en effet dans les livres savants (1). Bossuet lui-même dit de saint Bernard que « pour contrecarrer la mollesse du monde, il choisissait d'ordinaire pour sa demeure un air humide et malsain, afin d'être non tant malade que faible (2) ».

Cette légende, que Huysmans contribua à répandre dans le public en y faisant écho dans *En route* (3), compte parmi les erreurs dont parle Fustel de Coulanges, « qui, parce qu'elles sont répétées depuis deux ou trois siècles, sont devenues des axiomes qu'on ne songe plus à vérifier (4) ».

Elle est d'autant plus tenace qu'elle prétend s'appuyer sur des textes, ou plutôt sur un texte, car on n'en connaît qu'un. Et nous allons voir ce qu'il faut en penser.

C'est un mot du bienheureux Fastrède, troisième abbé de Clairvaux, mort en 1163. Dans une lettre à un abbé cistercien qui se faisait remarquer par une trop grande recherche dans le vêtement comme dans le manger, le bienheureux lui rappelle que tout cela est indigne d'un moine. Et à ce propos il lui cite une parole qu'il tient, dit-il, de la bouche même de saint Bernard, à savoir que « les premiers moines choisissaient, pour s'y fixer, les vallées humides et profondes, afin que les religieux, y étant souvent malades et n'ayant point de santé assurée, eussent incessamment et l'image et la crainte de la mort devant les yeux (5) ».

Et tout d'abord notons que ce propos est rapporté par ouï-dire, et que celui de qui on le tient, le bienheureux Fastrède, se fit particulièrement remarquer par ses austérités. Notons encore que

si saint Bernard a réellement tenu pareil propos, autre chose est ce que l'on peut dire dans une conversation intime avec un religieux, autre chose une doctrine que l'on professe communément.

Précisément nulle part dans l'œuvre du saint docteur, pas plus dans ses lettres que dans ses traités et ses sermons, on ne trouve mention de pareille doctrine.

Le sujet est encore abordé dans une lettre de l'abbé de Clairvaux aux moines de Saint-Anastase aux Eaux-Salviennes, abbaye fille de Clairvaux située aux environs de Rome. Le lieu était insalubre, et la santé des religieux s'en ressentait. Le saint en fut avisé. Il leur écrivit pour les consoler, en leur rappelant d'abord le mot de saint Paul dans sa deuxième épître aux Corinthiens : « Je préfère me glorifier dans mes infirmités, afin que la force du Christ habite en moi... Lorsque je suis infirme, c'est alors que je suis fort (6) » ; et il leur donne l'assurance qu'il compatit à leurs maux.

Mais ce ne sont là, ajoute-t-il, que des infirmités corporelles : combien plus sont à craindre les infirmités de l'âme. Puis il leur trace la ligne de conduite : « N'allez surtout pas vous mettre en quête pour cela de toutes sortes de médecines. Rien de cela ne vous mènera au salut. Contentez-vous des simples dont usent ordinairement les pauvres... Il ne convient pas à la sainteté de notre profession

d'acheter des drogues, de courir après les médecins, de prendre des potions. Aux hommes spirituels conviennent les choses spirituelles (7). »

Ce n'est pas le lieu ici d'apporter une appréciation sur ces lignes de l'abbé de Clairvaux qui peuvent sembler un peu exagérées. Remarquons seulement que si le choix des emplacements malsains eût été le fait d'un règlement, d'abord les maladies qui en sont l'effet n'eussent rien eu que de normal — et alors pourquoi en parler ? — et ensuite c'eût été pour saint Bernard l'occasion ou jamais de rappeler ici ce règlement ; ainsi que les avantages spirituels de ces maladies qui mettent sans cesse devant les yeux le souvenir de la mort. Rien de tout cela. La lettre se réduit à ceci : Vous êtes malades ? Soignez-vous ; mais n'oubliez pas que vous êtes des pauvres, et que pour des moines l'âme passe avant tout.

Ce qui approche le plus de la doctrine en question est un mot que l'on relève dans une lettre de saint Bernard à Guérin, abbé d'Aulps en Savoie. Il y est dit que dans un corps robuste et vigoureux l'âme gît plus molle et plus tiède ; tandis que dans un corps débile et infirme l'esprit est plus fort et plus vif (8).

Ailleurs encore, c'est un petit sermon qui aborde cette question en traitant des trois genres de biens : les naturels, les spirituels, les éternels. Quant aux

premiers, il est entendu qu'au corps nous devons la santé, mais rien de plus (9). Plus loin, quand le saint parle de l'exercice des biens spirituels, il dit que nous devons réduire le corps en servitude et le mortifier (10).

Dans un sermon sur le Cantique des Cantiques saint Bernard dit encore qu'il n'y a rien de répréhensible dans le soin qu'on donne à son corps, si cependant on n'y met pas d'excès, et qu'il n'est pas question de le haïr (11).

Rien dans tout cela qu'on ne retrouve chez tous les maîtres de la vie spirituelle, à savoir que l'âme passe avant le corps et que celui-ci doit être soumis à celle-là (12).

Quant au choix d'un lieu malsain pour l'établissement des monastères, il n'y en pas de trace dans les règles des anciens Pères ni dans les premiers statuts des Cisterciens.

Au contraire, saint Basile, qui est regardé comme le Père des moines, faisant, dans une lettre à saint Grégoire de Nazianze, la description du site de sa retraite, lui dit tout le charme qu'on y goûte au milieu de la belle nature, des fleurs et des oiseaux.

Ailleurs cependant le saint docteur a quelques lignes qui touchent à notre sujet. C'est dans un sermon sur la tempérance. Il cite d'abord une parole de Pythagore. Le philosophe dit à un de ses

amis qu'en prenant de son corps un soin exagéré et en le nourrissant trop bien, c'est une belle prison qu'il construit de ses propres mains. Puis il apporte l'exemple de Platon qui, « connaissant bien, dit-il, tous les inconvénients qui peuvent provenir du corps, avait choisi à dessein pour y établir son Académie un lieu malsain de l'Attique, pour éviter le trop bon état du corps, tout comme on émonde dans la vigne les rejets trop féconds et superflus (13) ».

Nous voilà en plein dans notre sujet ; à tel point que l'on est porté à croire que le mot de saint Bernard rapporté par Fastrède n'est qu'une réminiscence de ce passage de saint Basile.

Quoi qu'il en soit on ne voit pas que ni le docteur cappadocien ni l'abbé de Clairvaux aient jamais songé à faire de cet exemple de Platon une règle pour l'établissement de leurs monastères.

Quant aux premiers statuts des Cisterciens, ils ne prescrivent pas autre chose que le choix d'un lieu « à l'écart du commerce des hommes (14) ». Et l'on se demande comment Julien Paris, au XVII[e] siècle, a pu dire dans son *Premier esprit de Cîteaux,* que les anciens statuts prescrivaient le choix de lieux « bas et aquatiques » (15).

La réalité est tout autre. La preuve en est que dès 1152 (c'est-à-dire un an avant la mort de saint Bernard) un statut du chapitre général de Cîteaux

accorde aux abbés la permission de transférer leur abbaye en un autre lieu pour cause d'incommodité intolérable (16).

En 1262 un statut du même chapitre envisage la translation du monastère de Franquevaux, situé entre Arles et Nîmes, à cause de la corruption intolérable de l'air (17).

Saint Bernard en personne changea pour ces raisons l'emplacement du monastère de Belleperche affilié à Clairvaux en 1147 (18) ; et le biographe du saint abbé nous apprend que tandis qu'il envoyait des essaims de religieux par tout le monde, il refusa d'en envoyer à Jérusalem, à cause du climat malsain, alors que le roi lui-même demandait une fondation et lui offrait un emplacement (19).

Ecoutez encore ce que dit Rancé dans une lettre à la duchesse de Guise : « Il est malaisé que je me tire de mes incommodités à l'âge que j'ai et à l'air que nous habitons ; c'est à la situation toute seule du pays qu'il faut s'en prendre. Il a plu à Dieu de nous y mettre ; il savait bien les maux qui nous en devaient naître : qu'importe où l'on vive, puisqu'il faut mourir (20). » Rien dans ces lignes qui suppose une règle ou même une coutume dans le choix d'un emplacement malsain.

Ajoutez à cela que lorsque les Cisterciens s'établissaient dans des lieux insalubres, ils mettaient aussitôt tout en œuvre pour les assainir. Cîteaux,

la Ferté, Fontenay, Clairmarais, Chaalis, Bellevaux et tant d'autres abbayes qui n'étaient que d'affreux marécages à la fondation, devinrent peu à peu, à force de travail, les riants jardins que nous admirons aujourd'hui.

Il faut lire la description de Chaalis que nous a laissée Jean de Montreuil, secrétaire du roi Charles VI : « L'abbaye de Chaalis, dit-il, est une espèce de Paradis Terrestre, habité par des saints. Elle est entourée de fontaines, de ruisseaux et de petits torrents, dont l'eau, qui est très claire, coule avec un doux murmure pour subvenir aux besoins de la maison. On y voit dix grands étangs d'un très bon revenu, remplis d'un nombre infini de poissons d'un goût si exquis, que je ne crois pas en avoir jamais mangé de pareils. Que dirai-je de ces belles forêts qui nourrissent une si grande quantité de sangliers, de cerfs, de lièvres et de lapins, qui sortent en foule de leurs terriers, et semblent par leurs bondissements et par leurs sauts, vouloir s'élancer dans les mains de ceux qui se promènent le soir, ou les poursuivre après qu'ils sont passés (21) ».

La chose est d'autant plus remarquable que le nom de Chaalis, du vieux français *Kaelis,* désigne les marécages au milieu desquels les moines de Pontigny vinrent s'établir au XII[e] siècle, transformés en paradis par le travail des Cisterciens (22).

Le croirait-on ? L'abbaye de Chaalis devint célèbre pour l'air pur et sain qu'on y respirait. Et l'abbé Lebeuf pouvait dire au XVIII[e] siècle : « Les religieux vivent longtemps à Chaalis, et par conséquent, ce lieu est très bien gardé contre les influences du mauvais air : ceux qui s'y privent de vin ne s'y portent pas moins bien que ceux qui en usent. L'air y est pur, l'air y est sain ; quiconque d'entre les religieux des maisons de la filiation de Pontigny veut avoir une certitude morale d'aller jusqu'au terme qui fait renouveler les vœux au bout de cinquante ans de profession, aspire à demeurer en l'abbaye de Chaalis (23). »

Pour ce qui est de l'abbaye de la Trappe, on sait qu'il y avait à l'origine jusqu'à douze étangs, dont la plupart ont été desséchés pour la salubrité de la maison et convertis en vergers, en champs et en prairies. Il n'en reste plus aujourd'hui que trois.

Plus près de nous, à la fin du XIX[e] siècle, la fondation de Notre-Dame des Dombes eut pour but d'assainir le pays par le dessèchement des marais et la mise en culture de ces régions désolées ; tout en essayant de ramener à la pratique de la religion la population depuis longtemps tombée dans l'indifférence (24). Cette intention est rappelée dans la devise de l'abbaye : *Sanabo aquas has et mors ultra non erit in eis* (25).

En réalité ce que les Cisterciens cherchaient

avant tout dans le choix du lieu de leurs établissements, c'était la solitude — ils s'en étaient fait, on l'a vu, une obligation, — et la commodité (26). C'est ainsi qu'ils s'installaient loin des villes, et de préférence près des cours d'eau, dont ils avaient besoin pour les usages domestiques, et où ils trouvaient ainsi la force motrice pour actionner leurs moulins et les machines des divers métiers qu'ils exerçaient dans l'enceinte du monastère (27).

Une plume anonyme du XIII[e] siècle nous a laissé une description de Clairvaux, où, malgré tout un fatras de rhétorique dans le goût de l'époque, nous trouvons un tableau extrêmement vivant des services rendus par l'Aube, qui traverse le monastère d'un bout à l'autre : « Un bras de la rivière, traversant les nombreux ateliers de l'abbaye, se fait partout bénir par les services qu'il rend... La rivière s'élance d'abord avec impétuosité dans le moulin, où elle est très affairée et se donne beaucoup de mouvement, tant pour broyer le froment sous le poids des meules, que pour agiter le crible fin qui sépare le son de la farine.

« La voici déjà dans le bâtiment voisin ; elle remplit la chaudière et s'abandonne au feu qui la cuit pour préparer la boisson des moines ; car si par hasard la vigne a donné à l'industrie du vigneron la mauvaise réponse de la stérilité, et si le sang de la grappe fait défaut, il faut y suppléer par la

fille de l'épi — tout cela pour dire que s'il n'y a pas de vin, on fabrique de la bière. — Mais la rivière ne se tient pas pour quitte. Les foulons, établis près du moulin, l'appellent à leur tour... Et alors elle élève ou abaisse alternativement ces lourds pilons, ces maillets, ou plutôt ces pieds de bois (car ce nom exprime plus exactement le travail des foulons), et épargne ainsi aux frères de grandes fatigues.... Que de chevaux s'épuiseraient, que d'hommes se fatigueraient les bras dans des travaux que fait pour nous la gracieuse rivière à laquelle nous devons notre vêtement et notre nourriture ! Elle combine ses efforts avec les nôtres, et après avoir supporté la pénible chaleur du jour, elle n'attend de son labeur qu'une seule récompense : c'est la permission de s'en aller libre après avoir soigneusement accompli tout ce qu'on lui a demandé. Quand elle fait tourner d'un mouvement accéléré tant de roues rapides, elle sort en écumant ; on dirait qu'elle est broyée elle-même et qu'elle devient plus molle.

« Au sortir de là elle entre dans la tannerie où, pour préparer les matières nécessaires à la chaussure des frères, elle montre autant d'activité que de soin ; puis elle se partage en une foule de petits bras, et va dans sa course officieuse visiter les différents services, cherchant diligemment partout ceux qui ont besoin de son ministère pour quelque objet que ce soit, qu'il s'agisse de cuire,

tamiser, tourner, broyer, arroser, laver ou moudre ; offrant son concours, ne le refusant jamais. Enfin, pour qu'il n'y ait aucun remerciement qui ne lui soit dû, pour ne laisser aucune de ses œuvres incomplète, elle emporte les immondices et laisse tout propre derrière elle (28) ».

De tout ce qu'on vient de lire il ressort que si les Cisterciens — et les Trappistes à leur suite — aimaient les vallées, il n'y faut pas voir autre chose qu'une raison de commodité. Que si plus d'une fois ils durent s'installer au milieu d'affreux marécages, c'est qu'ils se contentaient des terrains que leur cédaient, pour leurs fondations, les seigneurs propriétaires du sol, qui, bien souvent, se défaisaient ainsi de terres, dont, avec les moyens dont ils disposaient, ils ne pouvaient tirer aucun parti (29).

Tout le reste n'est que fable et pure imagination.

NOTES

1. Voir par exemple : *Annales d'Aiguebelle*, t. I, p. 44 et 45 ; BLANCHOT, *Histoire de N.-D. d'Acey*, p. 24 ; DUCLOS, *Histoire de Royaumont*, t. I, p. 80 et n. 1 ; MARTIN, *Notice sur la fondation du monastère de la Trappe de N.-D. des Dombes*, p. 23 ; *Notizia compendiosa dei monasteri della Trappa*, p. 186-187 ; PÉCHENARD (Mgr), *Histoire d'Igny*, p. 16 ; PARIS (Julien), *Du premier esprit de l'ordre de Cîteaux*, p. 49 ; [RANCÉ], *De la sainteté et des devoirs de la vie monastique*, ch. XIII, quest. I, t. I, p. 415 ; ch. XXII, quest. II et VII, t. II, p. 443-444, 495 (édit. in-4°) ; *Trappe (La), origine, esprit, organisation actuelle de la Réforme de Rancé*, p. 50.

2. BOSSUET, *Panégyrique de saint Bernard*, 1^er^ point (Œuvres complètes, édition Gauthier, 1828, t. VII, p. 323).

3. HUYSMANS, *En route*, 1^re^ partie, ch. IX, (édit. 1898, p. 192-193). A Durtal qui lui demande si c'était par attrait personnel ou dans un but pieux que saint Bernard bâtissait ses ermitages dans des lieux malsains et plats, l'abbé Gévresin répond : « C'était pour que ses moines, dont la santé se débilitait dans les brumes, eussent constamment sous les yeux la salutaire image de la mort. »

4. FUSTEL DE COULANGES, *Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France*, t. II, p. 313.

5. *Sancti enim patres, majores nostri, valles humidas et declives monasteriis exstruendis indigabant, ut sæpe infirmi monachi et mortem ante oculos habentes, securi non viverent.* Voir *Epist. inter Bernardinas* CDXCI, n° 4; dans *Pat. Lat.*, t. CLXXXII, col. 706 B.

6. II Cor. XII, 9, 10.

7. S. BERNARD, *Epist.* CCCXLV ; dans *Pat. Lat.*, *t.* CLXXXII, col. 550 C.

8. S. BERNARD, *Epist.* CCLIV ; dans *Pat. Lat.*, t. CLXXXII, col. 461 D.

9. S. BERNARD, *De diversis sermo XVI*, n° 2 ; dans *Pat. Lat.*, t. CLXXXIII, col. 580 A.

10. S. BERNARD, *De diversis sermo XVI*, n° 5 ; dans *Pat. Lat.*, t. CLXXXIII, col. 581 C.

11. S. BERNARD, *In Cantica Sermo LXVI*, n° 7 ; dans *Pat. Lat.*, t. CLXXXIII, col. 1097 B.

12. Voir encore S. BERNARD, *in Ps. XC Sermo X*, n° 3 ; dans *Pat. Lat.*, t. CLXXXIII, col. 222 D ; et *de moribus et off. episcoporum*, cap. IV, n° 16 ; dans *Pat. Lat.*, t. CLXXXII, col. 820 D.

13. S. BASILE, *Epist.* cl. I, *Epist.* XIV, n° 2 ; dans *Pat. Grecque-Latine*, t. XVIII, col. 1089-1090.

14. *In civitatibus, castellis, villis, nulla nostra construenda sunt cœnobia, sed in locis a conversatione hominum semotis.* Voir *Stat. ordin. Cist.*, an. 1134, n° 1 ; dans CANIVEZ, t. I, p. 13. — Voir également *Exordium parvum*, cap. XVI.

15. PARIS (Julien), *Premier esprit de l'ordre de Cîteaux*, p. 48-49, 53.

16. *Licet tamen alicui abbati pro aliqua incommoditate intolerabili, consilio et assensu patris abbatis, abbatiam suam ad locum magis idoneum transferre.* Voir *Stat. ord. cist.*, an. 1152, n° 1 ; dans CANIVEZ, t. I, p. 45.

17. Voir *Stat. cap. ord. cist.*, an 1262, n° 67 ; dans CANIVEZ, t. III, p. 8.

18. *Noscant præsentes et futuri quod cum beatæ memoriæ Bernardus abbas Claræ-vallis venisset in conventum et monasterium de Bella-Perticula visitantandi gratia... videns incompositionem loci propter aquarum defectum et aëris incomplacentiam, consilium et tractatum habuit... super mutatione illius monasterii et abbatiæ.* Voir *Instrumentum fundationis Bellæ-Perticæ* (1166) ; dans *Gallia Christ.* t. XIII, instr. col. 185 B.

19. *Bernardi Vita Prima*, lib. III, cap. VII, n° 22 ; dans *Pat. Lat.*, t. CLXXXV, col. 316 B.

20. Passage cité par CHATEAUBRIAND, *Vie de Rancé*, liv. II (éd. Milan, 1844, p. 114) qui lui-même devait l'avoir pris dans L. D. B., *Histoire civile, religieuse et littéraire de la Trappe*, p. 42, n. (97).

Il est certain que CHATEAUBRIAND a fait de larges emprunts à cet ouvrage pour sa *Vie de Rancé*.

Je n'ai pu réussir à trouver cette lettre dans les différents recueils de lettres de l'abbé de Rancé.

21. *Epist. XL ;* dans MARTÈNE, *Amplissima collecto*, t. II, col. 1388 et ss.

Traduction d'après l'abbé Lebeuf, dans *L'Abbaye de Châalis, trois lettres du Mercure de France*, lettre II (1736), p. 21-22.

22. Voir *Abbaye de Châalis et musée Jacquemart-André*, notice et guide sommaire, p. VIII.

23. Voir *L'abbaye de Châalis, trois lettres du Mercure de France*, lettre III (1740), p. 52.

24. Voir MARTIN, *Notice sur la fondation de N.-D. des Dombes*, p. 52-53 ; GODARD, *Les Trappistes en Dombes*, p. 3.

25. Allusion à *IV Reg.*, II, 21 : *Hæc dicit Dominus : Sanavi aquas has, et non erit ultra in eis mors, neque sterilitas.*

26. Quand une fondation était prévue, le chapitre général de Cîteaux déléguait deux abbés pour aller sur place se rendre compte des possibilités du lieu. On rencontre à chaque page des statuts les formules suivantes : *Qui viso situ loci et pensatis omnibus circumstantiis quæ ad faciendam abbatiam pertinent ;... pensatis omnibus quæ secundum Deum et ordinem pensanda sunt.*

27. Voir *Règle de saint Benoît, ch. LXVI ; de ostiariis monasterii : Monasterium autem, si possit fieri, ita debet construi, ut omnia necessaria, id est aqua, molendinum, hortus, pistrinum, vel artes diversæ, intra monasterium exerceantur.*

28. Voir *Descriptio positionis seu situationis monasterii Claræ- vallensis ;* dans *Pat. Lat.*, t. CLXXXV, col. 569-574.
La description de Châalis par Jean de Montreuil, citée plus haut, contient un passage similaire. Voir *L'abbaye de Châalis. Trois lettres du Mercure de France*, lettre II, p. 27.

29. Voir par exemple la lettre de saint Bernard à Rorgon, seigneur d'Abbeville pour le prier de se défaire, en faveur des moines, d'une terre inculte et déserte dont il ne tire aucun profit. S. BERNARD, *Epist. CDIX ;* dans *Pat. Lat.*, t. CLXXXII, col. 618.

VI

SOMBRE TRAPPE ET CLAIR CITEAUX

Ce visage sombre, inquiet et macabre que toutes ces légendes ont donné à la Trappe — et du même coup à Cîteaux — n'est qu'une caricature. Et les premiers pères de l'ordre, saint Bernard tout le premier, se refuseraient à y reconnaître l'esprit qu'ils entendaient donner à leur réforme.

Esprit de pauvreté, d'humilité, d'austérité, certes ; mais rien de sombre, d'étriqué, de maladif. A Cîteaux, au contraire, tout est clarté, paix et joie.

Saint Bernard, s'adressant à des moines noirs auxquels il vient de faire embrasser la règle cistercienne, leur décrit l'ordre en deux mots : « Notre ordre, dit-il, est abjection, humilité, pauvreté volontaire et obéissance » ; mais il s'empresse d'ajouter : « Il est paix et joie dans le Saint-Esprit ».

Tout est là. Et c'est tellement vrai que cette spiritualité claire, joyeuse, optimiste, ne tarda pas à éclater partout, dans les noms que les Cisterciens donnèrent à leurs fondations.

Dans ces noms, quand ils allaient s'établir au bout du monde, dans les contrées désertes et incultes, c'était tout un programme de conquête joyeuse pour le règne du Christ qu'ils prétendaient affirmer. Et aux premiers jours de l'ordre naissant, au milieu d'un monde qui ne s'arrachait qu'à grand'peine à la barbarie et à l'anarchie, dans le trouble incessant des guerres qui amenaient la désolation et la famine, les monastères cisterciens, aux noms joyeux et lumineux, poussaient sans relâche leur œuvre civilisatrice jusqu'aux extrémités de l'Europe.

Au-dessus de tous les autres, le nom de Clairvaux, ou Claire Vallée, fondée par saint Bernard, brille d'un éclat sans égal. Et ce fut ensuite par tout le monde l'immense traînée lumineuse des fondations cisterciennes.

Des noms comme ceux de Vauclair, de Clairlieu, de Clairefontaine, de Clairmarais, de Vauluisant, de Clarté-Dieu illuminent la France un peu partout.

Par delà les frontières ce sont Chiaravalle de Milan, Zwettl ou Clairvaux d'Autriche, Klaarkamp (*Clarus Campus*) en Hollande, Wettingen

ou *Maris Stella* et Frienisberg ou *Mons Aurora,* en Suisse.

Rien de plus joyeux que ces noms ; sans compter les abbayes qui ne veulent pas d'autre vocable que celui de la Joie.

C'est aussi la paix que l'on trouve exprimée dans les noms de Bithaine, en Franche-Comté, traduction populaire de *Bethania,* Béthanie, la maison amie où le Sauveur aimait à aller se reposer ; de Valparayso, ou Val de Paradis, en Espagne, et de Paradiz, en Pologne. Ce sont encore ceux de Himmelpforte dans le Brandebourg, de Hemelspoort en Hollande, de Thennenbach ou *Porta Caeli,* au grand duché de Bade, qui expriment les joies du ciel.

Ce sont les noms délicieux de Vaux-la-Douce, en Champagne, et de Valserena, au duché de Parme ; de Bonport, en Normandie, de Bonrepos, en Bretagne et de Valbenoîte, dans le Lyonnais.

Sans compter les noms fleuris et parfumés de Monastervan ou *Rosea Vallis,* en Irlande ; de Flowery Valley, ou *Vallis Florida,* au comté de Somerset en Angleterre ; et de Lilienfeld, Champ de lis, en Autriche.

Comme nous sommes loin de la sombre Trappe ! Tout cela exprime la paix, le bonheur, la joie de vivre.

C'est sous ce signe que militaient les premiers

Cisterciens ; c'est sous ce signe que leurs successeurs prétendent militer encore.

Pourquoi une vie austère ne serait-elle pas joyeuse? Il y a bien longtemps que Notre Seigneur lui-même a dit que, pour jeûner, il n'est pas de prendre un visage triste. C'est là le propre des hypocrites. « Au contraire, quand vous jeûnez, dit-il, lavez-vous le visage et parfumez votre tête. »

Pourquoi la pensée de la mort engendrerait-elle la tristesse ? Dans les anciens tombeaux, rien ne faisait songer à la décomposition et à la nuit éternelle ; aucun emblème n'y rappelait la douleur sans retour, l'oubli, le néant. Mais, au contraire, les anciens monuments funéraires avaient un caractère plutôt triomphal que désolé. C'est là le vrai visage du Christianisme, parce que, pour le croyant, la mort est le passage à la vraie vie, qui n'aura pas de fin.

On peu s'adonner aux longues veilles, aux travaux pénibles, aux jeûnes prolongés, on peut penser à la mort, tout en exultant de joie. C'est ce que faisaient les Cisterciens d'autrefois ; c'est ce que font encore ceux d'aujourd'hui, parce qu'ils savent qu'il n'y a pas pour l'homme, ici-bas, de plus grande joie que de tout quitter pour mieux connaître, aimer et servir le Créateur, souverain maître de toutes choses.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

1. Trappistes en prière devant une fosse. Composition d'après un dessin de Jacob gravé par Legrand, qui orne le titre de l'ouvrage du P. DE GÉRAMB, *Litanies pour une bonne mort* (1828) ..... *Couverture*

2. Couverture de l'ouvrage du P. DE GÉRAMB, *L'Eternité s'avance et nous n'y pensons pas* (1834) VIII

3. Tête de mort ornant la couverture de l'ouvrage qui a pour titre *Der Trappist* (1830) IX

4. Vignette tirée de l'ouvrage du P. DE GÉRAMB, *Litanies pour une bonne mort* (1828), p. 24 .. XIV

5. Emblèmes macabres ornant le dos d'un exemplaire des *Relations de la mort de quelques religieux de la Trappe* (1683). Reliure Veau plein de l'époque 11

6. Trappistes au réfectoire ; avec la tête de mort et l'inscription *Fut-il roi, fut-il pâtre ?* Composition d'après une série de six dessins à l'eau forte par A. Lançon (Paris, Quantin, 1883), n° 6 15

7. *Cette nuit peut-être,* composition d'après la peinture du P. DE GÉRAMB ornant l'entrée du dortoir du Mont-des-Olives 17

8. Vignette ornant le titre de la *Notizia compendiosa dei monasteri della Trappa,* Turin, 1794 .. 18

9. Le comte de Comminges creusant sa tombe, et Adélaïde de Lussan sous le costume de Trappiste ; d'après [DORAT (C.-J.)], *Lettre du comte de Comminges à sa mère* (1764), p. 22. Gravure en taille douce de Longueil d'après Eisen 22

Ce sont ces deux artistes charmants qui illustrèrent la fameuse édition d'art et de luxe des *Contes* de Lafontaine, dite des Fermiers Généraux, parue en 1762. Ajoutons qu'Eisen illustra la plupart des œuvres de C.-J. Dorat, en particulier *Les Baisers* (1780).
On voit par là le genre léger de ces artistes.

10. La mort d'Adélaïde de Lussan ; d'après BACULARD D'ARNAUD, *Le comte de Comminges ou les Amans malheureux,* drame en trois actes (1768), frontispice. Gravure en taille douce de Saint-Aubin d'après Restout le fils 27

11. Trappiste creusant sa tombe ; composition d'après une suite de médaillons sur la vie des Trappistes servant d'encadrement à une image de la Vierge de la Trappe. Gravure en taille douce provenant de la Trappe de Sainte-Suzanne en Aragon (XIX^e siècle) 35

12. Vignette ornant le titre de l'ouvrage du P. DE GÉRAMB, *L'unique chose nécessaire* (1829) 42

13. Scène d'agonie à la Trappe de la Valsainte. Frontispice de la *Notizia compendiosa dei monasteri della Trappa,* Turin, 1794. Gravure en taille douce de Chianale 47

On remarquera que le décor de cette scène s'inspire de la mort d'Adélaïde de Lussan, p. 27.

14. Vue de la Trappe, d'après W.-D. FELLOWES, *A visit to the monastery of la Trappe in* 1817, p. 8. Gravure en couleur par I. Clark, d'après un dessin de l'auteur. HORS-TEXTE ..... 50[2]

15. L'Abbaye de la Grande Trappe. Vue aérienne. HORS-TEXTE ..... 50[3]

16. L'Abbaye de Cîteaux en Bourgogne, mère de toutes les abbayes cisterciennes. Vue aérienne. HORS-TEXTE ..... 66[2]

17. L'Abbaye de Tamié en Savoie. HORS-TEXTE .... 66[3]

18. Vignette composée d'après le P. DE GÉRAMB, *Aspirations aux Sacrées plaies de Notre Seigneur Jésus-Christ* (1830), p. 8 68

19. Vignette ornant la quatrième page de la couverture de l'ouvrage du P. DE GÉRAMB, *L'Eternité s'avance et nous n'y pensons pas* (1834) 80

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement XI

I. — La Trappe 1

II. — *Frère il faut mourir* 5

III. — Creuser chaque jour sa tombe 23

IV. — Avoir tué père et mère 43

V. — Les emplacements malsains 57

VI. — Sombre Trappe et clair Cîteaux 73

Table des illustrations 77
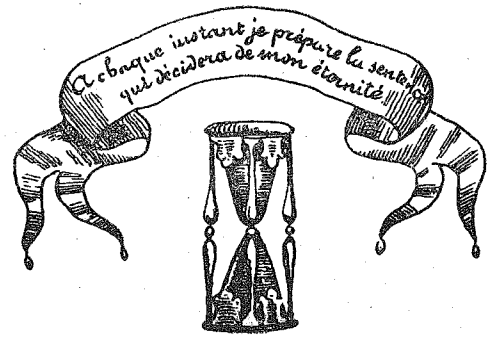
Table des matières 80